

Viens contribuer à ma réussite !



Conseiller(ère) pédagogique à la différenciation pédagogique au secondaire

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 28 janvier 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'aider dans mon cheminement

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Rejoignez-vous aux 345 professionnel(le)s passionné(e)s qui accompagnent chaque jour nos élèves et nos équipes-écoles afin de favoriser la réussite de tous.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos professionnels](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est actuellement à la recherche d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique à la différenciation pédagogique au secondaire pour un poste régulier à temps plein.

TYPE D'EMPLOI

Poste régulier à temps plein

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

RÉMUNÉRATION

De 53 876\$ à 100 246\$ selon l'expérience et les qualifications professionnelles et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

La différenciation pédagogique vise à faire progresser tous les élèves dans le développement de leurs compétences au regard du PFEQ peu importe leurs capacités, leurs besoins, leurs champs d'intérêt, leur âge, leur origine, leurs aptitudes et leur savoir-faire. La nécessité de différencier l'enseignement prend racine dans cette grande hétérogénéité des élèves qui composent les classes.

Le conseiller pédagogique à la différenciation exerce des fonctions de conseil et de formation auprès du personnel-cadre responsable du réseau d'enseignement, des directions d'école, des enseignants, des autres professionnels et du personnel de soutien relativement à l'implantation, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement et du matériel didactique touchant les services dispensés aux élèves. Il se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique qui le concerne et voit à leur

Type d'emploi :



Poste régulier / Temps plein

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



35 h/sem.

Emplacement



Sur les lieux du travail

Salaire :



53 876,00 \$ - 100 246,00 \$ CAD Par an

Syndiqué :



Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Diplômes / Certificats

✓ Relevé de notes

✓ Évaluation comparative des diplômes

implantation dans le milieu, s'il y a lieu.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- La personne salariée de cette classe d'emplois agit comme professionnel en soutien auprès des enseignants dans la planification et la mise en œuvre d'interventions différenciées permettant de favoriser la réussite éducative en réponse aux besoins de tous les élèves et notamment des élèves doués et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- La personne devra poursuivre le développement autour de la manière de répondre plus spécifiquement aux besoins des élèves doués afin de proposer aux milieux de manière novatrice de soutenir leur développement et leur motivation;
- Elle conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer leurs actions quotidiennes;
- Elle intervient auprès des enseignants, sur demande, lors de journées pédagogiques/écoles;
- Elle assiste les directions d'école dans la mise en place et l'évaluation des projets particuliers de différenciation pour tous les élèves;
- Elle assiste les équipes/écoles concernant les pistes d'action pour soutenir la réussite des élèves doués notamment la procédure du saut de classe comme mesure d'accélération en collaboration avec l'équipe des professionnels assignée à cet enjeu;
- Le conseiller pédagogique instrumente les enseignants sur la différenciation pédagogique, notamment pour la clientèle d'EHDAA, en classe ordinaire et classe adaptée;
- Elle collabore avec les ressources déjà en place et contribue au développement d'une expertise en matière de différenciation pédagogique afin de répondre aux besoins de tous les élèves;
- Elle assure le soutien aux équipes/écoles et aux parents en ce qui a trait à l'élaboration et à la révision des plans d'intervention personnalisés tels que définis dans la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- En conformité avec cette politique, elle participe à la mise en place des services aux élèves, notamment pour ceux présentant un handicap ou des difficultés ou troubles spécifiques d'apprentissage;
- Elle conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats;
- Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, complémentaire et numérique pertinent.;
- Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le Ministère de l'Éducation du Québec.;
- Elle collabore à la supervision des activités éducatives particulièrement mises sur pied dans les écoles à l'intention des élèves concernés par son secteur d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

CONNAISSANCE ET QUALITÉS PARTICULIÈRES

- Un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage particulièrement en intervention orthopédagogique;
- Une bonne connaissance de la « Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » ;
- Une bonne connaissance de l'organisation des modèles de services, ainsi que des stratégies d'enseignement et d'intervention propres aux élèves présentant des troubles ou des difficultés d'apprentissage;
- Une bonne connaissance du programme de formation et des programmes des services éducatifs complémentaires;
- Une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour

l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Accès à un programme
d'insertion professionnelle



Soin porté à l'accueil et à
l'intégration



Culture de développement
professionnel



Flexibilité et stabilité
d'emploi